

V

(Avis)

PROCÉDURES JURIDICTIONNELLES

COUR DE JUSTICE

Prise de fonctions d'un nouveau juge de la Cour

(2008/C 51/02)

Nommé juge à la Cour de justice des Communautés européennes par décision des représentants des gouvernements des États membres des Communautés européennes du 5 décembre 2007 ⁽¹⁾, M. Jean-Jacques Kasel a prêté serment devant la Cour le 14 janvier 2008.

⁽¹⁾ JO L 325 du 11 décembre 2007, p. 89.

Décisions adoptées par la Cour dans sa Réunion générale du 15 janvier 2008

(2008/C 51/03)

La Cour de justice des Communautés européennes a, lors de sa réunion du 15 janvier 2008, décidé d'affecter M. Kasel aux première et cinquième chambres.

Les première et cinquième chambres sont, en conséquence, composées comme indiqué ci-dessous.

I^{re} chambre

M. Jann, président de chambre

MM. Tizzano, Borg Barthet, Ilešič, Levits et Kasel.

V^e chambre

M. Tizzano, président de chambre

MM. Borg Barthet, Ilešič, Levits et Kasel.

Listes servant à la détermination de la composition des formations de jugement

(2008/C 51/04)

La Cour a, lors de sa réunion du 15 janvier 2008, établi la liste visée à l'article 11 *ter*, paragraphe 2, du règlement de procédure, pour la détermination de la composition de la grande chambre comme suit:

M. Tizzano

M. Kasel

M. Cunha Rodrigues

M^{me} Toader

M^{me} Silva de Lapuerta

M. Arabadjiev

M. Schiemann

M. von Danwitz

M. Makarczyk

M. Bonichot

M. Kūris

M^{me} Lindh

M. Juhász

M. Bay Larsen

M. Arestis

M. Ó Caoimh

M. Borg Barthet

M. Levits

M. Ilešič

M. Lõhmus

M. Malenovský

M. Klučka